

L'assemblée ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013

Présences : Madame Annette Sénéchal, maire et présidente de l'assemblée;  
Mesdames Diane Collins, Hélène Doiron, Lisette Lavigne, Micheline Pelletier;  
Muriel Savoie et Jules Ferland;  
Madame Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière.

Contribuables présents : Mesdames Antoinette, Boilard, Brigitte Kenny, Ghislaine Gendron et Nicole Rioux, Messieurs Réal Bélanger, François Boulay, Normand Bourdages et Alan Morrisson.

- 2013-170 1. Ordre du jour  
L'ordre du jour est proposé accepté par Micheline Pelletier et adopté unanimement avec varia ouvert.
- 2013-171 2. Procès-verbal  
Le procès-verbal de l'assemblée du 3 septembre est proposé accepté par Jules Ferland et adopté unanimement.
3. Le suivi du procès-verbal est réglé
- 2013-172 4. Rapport-trésorier  
Le rapport-trésorier du mois de septembre 2013 est proposé accepté par Hélène Doiron et adopté unanimement.
- 2013-173 5. Comptes à payer  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que les comptes suivants soient payés :
- |                             |       |                 |
|-----------------------------|-------|-----------------|
| Pavage Beau Bassin          | #2122 | 46,227.05\$     |
| Bouffard Sanitaire          | #2123 | 1,396.59\$      |
| Suzanne Bourdages           | #2124 | 19.16\$         |
| Enseignes Chaleurs          | #2125 | 67.80\$         |
| Ministre des finances       | #2126 | 4,019.00\$      |
| Gérald Breton               | #2127 | 6.22\$          |
| Jean-Paul Breton            | #2128 | 216.00\$        |
| J.M.Arsenault               | #2129 | 272.00\$        |
| J.N.Savoie                  | #2130 | 140.96\$        |
| MRC D'Avignon               | #2131 | 2,133.72\$      |
| Perma Ligne                 | #2132 | 439.78\$        |
| RPM Marine                  | #2133 | 90.95\$         |
| Municipalité de St-Alphonse | #2134 | <u>772.16\$</u> |
| Total des déboursés         |       | 55,801.39\$     |

Plus comptes payés en septembre 2013 12,233.97\$

6. La correspondance est lue et classée

- 2013-174 7. Règlement numéro 2013-003, décrétant l'ouverture des chemins d'hiver pour l'année 2013-2014

ATTENDU QU'en vertu de l'article 752 du code Municipale, une municipalité peut par règlement décréter l'entretien des Chemins d'hiver pour la circulation des automobiles;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné lors d'une séance en date du 3 septembre 2013.

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par : Micheline Pelletier

Et résolu unanimement

Que la Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est adopte le présent règlement qui décrète et ordonne ce qui suit :

## Article 1 : PRÉAMBULE

1.1. Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent règlement;

## Article 2 : DÉFINITIONS

2.1 Entrepreneur : Entrepreneur chargé de l'ouverture d'un chemin non-déneigé.

2.2 Municipalité : Municipalité de Ristigouche Partie Sud-Est.

## ARTICLE 3 : CHEMINS DÉSIGNÉS OUVERTS EN HIVER

3.1 Les chemins désignés ouverts en hiver pour la circulation des automobiles sont les suivants :

Chemin	Longueur (Kilomètre)
CHEMIN KEMPT	6.615 KM
CHEMIN DE NEW-GLASGOW	1.485 KM
CHEMIN DE BORDEAUX	347 KM
CHEMIN DU PARC	1.100 KM
CHEMIN SILLARS	2.230 KM

## ARTICLE 4 : CHEMINS FERMÉS EN HIVER

4.1 Les chemins fermés en hiver sont les suivants :

Kempt (Direction Saint-Fidèle ... à partir de la limite Ouest du lot 19P du Rang 1, Canton Ristigouche jusqu'à la limite nord de la Municipalité.

Kempt (Direction Saint-Étienne) ... à partir de la limite Sud du lot 18 du Rang 2, Canton Ristigouche jusqu'à limite Nord de la Municipalité.

## ARTICLE 5 : CLAUSES PARTICULIÈRES

5.1 La Municipalité se réserve le droit d'autoriser tout entrepreneur à ouvrir ou faire ouvrir tout chemin non-déneigé pour le transport de bois.

5.1.1 L'Entrepreneur chargé de l'ouverture d'un chemin non-déneigé devra tenir ce dernier en bon état et en cas de bris, procéder aux réparations requises.

## ARTICLE 6 : ENTRÉE EN VIGUEUR

6.1 Le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

Adopté à Ristigouche Partie Sud-Est-ce 2<sup>ème</sup> jour d'octobre 2013

Annette Sénéchal, maire

Suzanne Bourdages. Sec-très

2013-175

### 8. Renouvellement de l'entente « Service aux sinistrés » (Croix Rouge)

Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est renouvelle son entente « Service aux sinistrés » Croix Rouge pour une période de trois ans la somme à payer est de 150\$ par année et que le conseil municipal autorise Madame Annette Sénéchal, maire et Suzanne Bourdages, secrétaire-trésorière à signer les documents de l'entente.

- 2013-176 9. 2<sup>ième</sup> avis de taxes  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière envoie un deuxième avis à tous ceux et celles qui n'ont pas acquittés leurs comptes de taxes. Une lettre enregistrée sera envoyée aux contribuables de l'extérieur.
- 2013-177 10. Assemblée publique de la présentation du Plan d'action PFM et MADA  
Il est proposé par Hélène que l'assemblée publique pour la présentation du Plan d'action PFM et MADA est reporté au mois de novembre.
- 2013-178 11. Demande à Ghislaine Gendron feuille de temps et copie du sondage  
Il est proposé par Hélène Doiron et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est demande la feuille de temps à Ghislaine Gendron et qu'elle vienne au bureau détruire les sondages qui ont été utilisés pour faire le plan d'action PFM et MADA.
- 2013-179 12. Annulation de la résolution 2013-123 – Emprunt temporaire  
Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que la municipalité de Ristigouche Sud-Est annule la résolution 2013-123 concernant l'emprunt temporaire de 90,000 fait à la Banque canadienne impériale de Commerce.
- 2013-180 13. Demande d'emprunt temporaire de 46,158\$  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est fasse un emprunt temporaire de 46,158\$ à la Banque Canadienne Impériale de Commerce. Cette somme sera remboursé à la Banque dès que nous recevrons la subvention du gouvernement de 46,158\$ soit vers le mois de mai et possiblement avant.
- 2013-181 14. Construction de garage  
Il est proposé par Jules Ferland et adopté unanimement que le conseil municipal de Ristigouche Sud-Est autorise Monsieur P. Nguyen à construire un garage sur son terrain sur la rue Connors ainsi que Monsieur L. Leblanc sur son terrain sur la route 132.
15. Varia
- 2013-182 15.1. Annulation résolution # 2013-166 (accès bureau de travail)  
Il est proposé par Lisette Lavigne et adopté unanimement que le conseil de la Municipalité de Ristigouche Sud-Est annule la résolution # 2013-166 concernant la demande du CDL d'avoir accès à un bureau de travail, ordinateur, imprimante, accès internet et accès au local (clé) dans la salle de conférence F.P. Adams. Ce local aurait servi à d'autres organismes aussi. Chaque comité aura son code d'accès unique (mot de passe).
- 2013-183 15.2. Demande du CDL (accès à un bureau de travail)  
Il est proposé par Micheline Pelletier et adopté unanimement que la demande du CDL pour avoir accès à un bureau sera à discuter à une assemblée ultérieure.
- 2013-184 15.3. Traduction du bulletin municipal  
Il est proposé par Diane Collins et adopté unanimement que la secrétaire-trésorière demande à Lisa Guérette pour faire la traduction du bulletin.
16. Période de question
- 2013-185 17. Levée de l'assemblée  
La levée de l'assemblée est proposée par Lisette Lavigne.  
Il est 20h10

Solde encaisse au 1er septembre 2013		80 473.37\$
<u>Recette du mois de septembre 2013</u>		
Taxes municipales	14 829.09\$	
Intérêt arriéré	61.21\$	
TPA	39.59\$	
Photocopies (CSST)	254.52\$	
Mutations	229.90\$	
Paillis	200.00\$	
Carrières et sablières	3 976.78\$	
Gouvernement du Québec (tenant lieu de taxe)	288.00\$	
MTQ(PAARR)	<u>3 125.00\$</u>	
Total des revenus	23 004.09\$	103 477.46\$
<u>Déboursés du mois de septembre 2013</u>		
Gestion financier et administrative	712.60\$	
Gestion du personnel	1 403.72\$	
Traverse du Ch. de fer	772.29\$	
Contrat enlèvement des ordures	3 292.48\$	
Récupération	457.25\$	
Salaire FAIR	1 364.48\$	
Matériaux FAIR	241.84\$	
Évaluation	202.30\$	
Voirie municipale	7 137.10\$	
Éclairage des rues	215.18\$	
Salaire Gérald Breton	968.67\$	
TPS	470.22\$	
TVH	<u>6.23\$</u>	
Total des déboursés	17 244.36\$	
Solde encaisse au 30 septembre 2013		86 233.10\$
Moins frais bancaire		<u>-301.45</u>
Total des déboursés		85931.65\$

Suzanne Bourdages, sec.-trésorière